



Quel sorte de visa doit demander mon mari?

Par **ilhem74**, le **30/01/2008** à **21:27**

bonjour j ai la double nationalité, je suis francaise et me suis marié avec un tunisien en tunisie été 2007 j ai eu mon rdv a l ambassade pour la transcription la semaine derniere et tout c est bien passé, j aimerais savoir ce qu il m attend desormais, quel genre de visa doit demander mon mari? qu est ce qui est exigé dans notre situation?qui est etudiant en ukraine au jour d'aujourd hui et sera de retour en tunisie qu en juillet, je suis etudiante et a un petit job je compte trouver un appartement, quel sont nos chance et quel est le meilleur moyen et le plus facile pour accéder à nos fin le plus rapidement et efficacement. merci de m eclairer car je suis perdu.